Réseau des rivières du patrimoine Canadien
PLAN STRATÉGIQUE 2008-2018

Canadian Heritage Rivers System

Le Réseau des rivières du patrimoine canadien

RENDRE HOMMAGE AU PATRIMOINE AUTOCHTONE
RIVIÈRE SOPER, NUNAVUT

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE RAPPELLENT ET RENFORCENT LES LIENS CULTURELS QUI EXISTENT ENTRE LES AUTOCHTONES ET LES COURS D'EAU.

BÂTIR LES COLLECTIVITÉS ET INSPIRER LA FIERTÉ
RIVIÈRE CLEARWATER, ALBERTA

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE RACONTENT L'HISTOIRE DE NOTRE NATION ET INSPIRENT AUX CANADIENS UN SENTIMENT D'IDENTITÉ ET DE FIERTÉ.

VOUÉ AU PATRIMOINE FLUVIAL DU CANADA

Le présent plan n'est pas simplement un document de travail pour la Commission ou les membres des différentes instances du programme. Il est un catalyseur de l'action que mèneront les gouvernements, les collectivités et les citoyens en faveur de leurs cours d'eau, des collectivités riveraines et de leur mode de vie.

Les ministres responsables des parcs ont approuvé le plan stratégique lors de la réunion du Conseil canadien des parcs qui a eu lieu le 11 septembre 2007 à Winnipeg au Manitoba. Le plan de dix ans sera en application du 1er avril 2008 au 31 mars 2018.

Le Réseau des rivières du patrimoine canadien (RRPC) est devenu, au fil du temps, un programme communautaire coopératif des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada. Il commémore notre patrimoine fluvial commun, lui rend hommage et constitue un aspect durable de notre identité et de notre patrimoine national.

Le RRPC est administré par la Commission des rivières du patrimoine canadien, qui se compose de membres nommés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Ce nouveau plan stratégique de dix ans et le plan de travail connexe décrivent la vision et les grandes priorités du programme, et servent de canevas à l'avenir du réseau. Il ne s'agit pas simplement d'un document de travail pour la Commission ou les membres des différentes instances du programme. Il est un catalyseur de l'action que mèneront les gouvernements, les collectivités et les citoyens en faveur de leurs cours d'eau, des collectivités riveraines et de leur mode de vie.

Le plan est conçu pour que tous les Canadiens prennent part à la protection de nos cours d'eau. La Commission reconnaît toutefois que le plan ne peut être efficacement mis en œuvre sans un solide leadership et des ressources suffisantes. Tous les gouvernements participants demeurent résolus, par l'entremise de la Commission, à assurer ce leadership et à investir les ressources nécessaires pour faire progresser le programme.

Des communications claires s'imposent pour sensibiliser la population au RRPC en tant que modèle de gestion des cours d'eau et d'un mode de vie durable. Nous multiplions les efforts pour mieux faire connaître le RRPC et ses avantages à l'échelle locale, nationale et internationale. Tout en le publicisant et en misant sur ses nombreuses réalisations, nous nous efforçons de promouvoir l'existence d'un réseau de « passionnés des rivières » résolus à animer et à conserver les cours d'eau canadiens et les collectivités riveraines.

Le présent plan stratégique est un engagement envers la concertation afin d'atteindre une vision renouvelée du programme des rivières du patrimoine canadien. La Commission des rivières du patrimoine canadien appuie fortement cette stratégie et invite tous les Canadiens à se joindre à elle pour faire de ce programme le meilleur programme de conservation des rivières du monde.

La Commission des rivières du patrimoine canadien

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE FAVORISENT LE VOYAGE D'AVENTURE ET LE TOURISME DURABLE.

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE OFFRENT DES AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX QUI AMÉLIORENT LA QUALITÉ DE VIE DES CANADIENS.

GÉRER UN HÉRITAGE FLUVIAL

NOUVEAU RÔLE DU RÉSEAU DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN

Le Canada a la chance de posséder de l'eau douce en abondance. Le débit annuel des cours d'eau canadiens représente près de 7 % des réserves renouvelables en eau douce du monde entier. Malgré cette abondance, l'eau douce demeure une richesse précieuse. Nos rivières ont assuré à d'innombrables générations une qualité de vie qui caractérise notre histoire, nos collectivités et nos terres. Les rivières sont au cœur de notre santé et de notre bien-être général.

Pour commémorer le rôle et la valeur des rivières pour les Canadiens, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont associés en 1984 pour créer un programme coopératif, le Réseau des rivières du patrimoine canadien, qui allait conférer aux rivières importantes du Canada un statut patrimonial spécial. Le programme a suscité au fil des ans de plus en plus d'intérêt, à mesure que les gouvernements, les collectivités et les citoyens ont découvert et compris les nombreux avantages que procure la désignation d'une rivière.

Pendant les dix premières années du programme, l'objectif principal du RRPC a été de constituer, dans la concertation, un réseau de rivières patrimoniales dans chaque province et territoire. Pendant la décennie suivante (voir le plan stratégique 1996–2006), le programme s'est surtout concentré sur l'établissement de la valeur du réseau et sa reconnaissance, de même que sur la préservation du patrimoine fluvial.

Le Réseau des rivières du patrimoine canadien, constitué de 41 cours d'eau qui totalisent près de 11 000 kilomètres de voie navigables dans tout le pays, est devenu un programme national apprécié et reconnu dans le monde entier comme un modèle de conservation des rivières et de participation des collectivités. Les rivières du patrimoine canadien englobent une grande diversité de rivières de renommée nationale, de magnifiques trésors culturels, et des icônes de nos sociétés profondément enracinées dans nos vies qui influencent notre perception du monde et de nous-mêmes. Le Réseau des rivières du patrimoine canadien est une expression de l'histoire de notre nation, de nos magnifiques paysages et de notre mode de vie.

Le RRPC fait non seulement mieux connaître les « rivières canadiennes exceptionnelles », mais également valoir la gérance des rivières partout au pays. Ce rôle n'a jamais été aussi important, car les rivières sont touchées par des changements et un développement sans précédent. L'abondante réserve d'eau du Canada et sa population assez faible contribuent à atténuer certains problèmes, mais nous savons que nous ne sommes pas à l'abri pour autant. Selon les estimations, les problèmes de santé liés à la pollution de l'eau en général coûtent 300 millions de dollars par année aux Canadiens. La puissance de l'eau est actuellement mise à contribution pour combler 62 % des besoins en électricité du Canada. Les utilisations en eau vive et les prélèvements sont à la hausse. Les établissements et les utilisations industrielles et agricoles intensifient la concurrence pour

Le Réseau des rivières du patrimoine canadien, constitué de 41 cours d'eau qui totalisent près de 11 000 kilomètres de voies navigables dans tout le pays, est devenu un programme national apprécié et reconnu dans le monde entier comme un modèle de conservation des rivières et de participation des collectivités.

PROMOUVOIR LA GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE
RIVIÈRE MAIN, TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE FAVORISENT LA GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS À LA CONSERVATION.

ENRICHIR L'ÉDUCATION
RIVIÈRE HAUTE-RESTIGOUCHE, NOUVEAU-BRUNSWICK

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE OFFRENT DES OCCASIONS D'ÉDUCATION ET DES EXPÉRIENCES QUI CONTRIBUENT À L'APPRÉCIATION DU PUBLIC.

La croissance et l'évolution de nos collectivités nous obligent à examiner et à gérer – dans le respect de nos traditions, de notre identité et de la prospérité – le rôle vital joué par les rivières dans nos vies.

l'accès à un approvisionnement limité en eau. Soixante pour cent de l'eau douce du Canada coule vers le nord, ce qui limite l'accès à l'eau pour la population qui vit à moins de 300 kilomètres de notre frontière sud avec les États-Unis (85 % des Canadiens).

La croissance et l'évolution de nos collectivités nous obligent à examiner et à gérer – dans le respect de nos traditions, de notre identité et de la prospérité – le rôle vital joué par les rivières dans nos vies. Les Nations Unies ont également reconnu ce rôle vital en faisant de la décennie 2005-2015 une décennie axée sur l'eau, « L'eau, source de vie – la décennie internationale d'action », en reconnaissance de l'importance de la gestion durable de l'eau pour l'alimentation, la santé, l'environnement, la prévention des catastrophes, l'énergie, la rareté, la culture, l'hygiène, la pollution et l'agriculture.

Le Canada et le RRPC ont un rôle à jouer pour relever ce défi. Les gens sont fiers des rivières qui influencent et reflètent directement leur sentiment d'appartenance. La profonde éthique de préservation préconisée par le Réseau des rivières du patrimoine canadien contribuera à l'existence soutenue des rivières canadiennes pendant encore de nombreuses générations. Plus important encore, le RRPC peut continuer à prendre son essor en tant que modèle de gérance des rivières pour les collectivités fluviales du monde entier.

DÉFINIR UN PARCOURS – LES 10 PROCHAINES ANNÉES

En 2004, la Commission des rivières du patrimoine canadien a confirmé qu'il fallait renouveler le plan stratégique et a entamé des discussions pour définir une vision qui portera le RRPC dans sa troisième décennie. La Commission a reconnu que le RRPC était plus qu'un programme de commémoration. Il dépasse les rives du RRPC proprement dites en incitant la société à apprécier et à protéger les rivières et leurs collectivités. Pour que le programme puisse progresser pendant une troisième décennie, le plan stratégique doit refléter ce changement fondamental dans la philosophie du programme.

En misant sur la réussite du plan stratégique de 1996-2006 et en reconnaissant l'ampleur des nouveaux défis et des nouvelles possibilités, le présent document propose dans les pages suivantes quatre grands secteurs prioritaires, et réaffirme les valeurs et les principes de base du programme. Un plan de travail complète le plan stratégique : il détermine les priorités parmi les résultats, fixe des cibles claires et précise les mesures qui devront être prises pour atteindre ces cibles.

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CONTRIBUENT À L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS INTERNATIONAUX ET AU PARTAGE DE L'INTENDANCE.

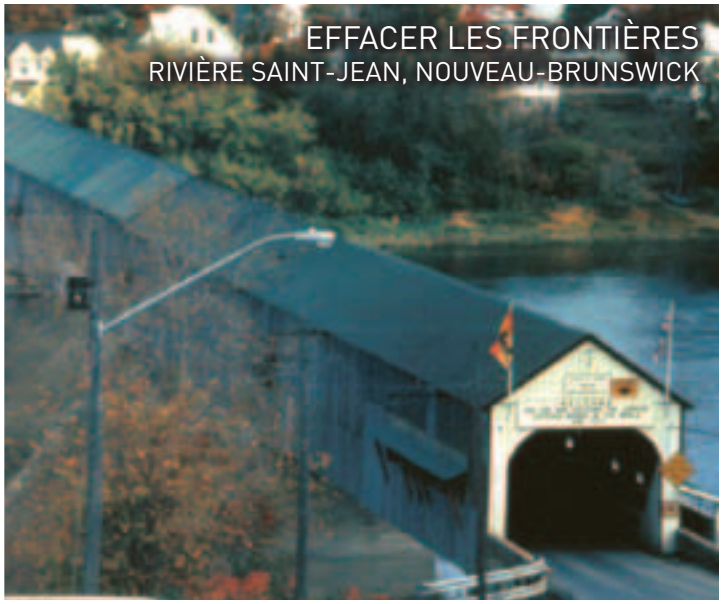

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE EFFACENT LES FRONTIÈRES POUR FAVORISER LES ENGAGEMENTS EN FAVEUR D'UNE ACTION SOLIDAIRE.

VISION ET PRINCIPES

PRINCIPES

Sept principes qui reflètent l'esprit du Réseau de rivières du patrimoine canadien sont au cœur du présent plan stratégique. Ces principes font partie intégrante de tous les aspects du RRPC et sont indispensables à la mise en œuvre du plan.

Reconnaissance : Le RRPC commémore certaines rivières du Canada en les désignant rivières du patrimoine canadien. La désignation des rivières n'a aucune implication au plan juridique. Les différentes instances conservent leurs responsabilités de gestion et leurs pouvoirs.

Respect : Le RRPC respecte les droits et les préoccupations de la collectivité, du propriétaire foncier et des citoyens dans la mise en candidature, la désignation et la gestion des rivières patrimoniales. Il reconnaît les droits et les intérêts autochtones et souligne le lien particulier qui unit les collectivités autochtones et les cours d'eau. Tous les Canadiens profitent du privilège d'accéder au patrimoine fluvial canadien et de le commémorer : les rivières appartiennent à tout le monde.

Participation bénévole : Le RRPC est une fiducie d'intérêt public. Les champions du programme sont les citoyens locaux. Les mesures qui sont prises partent de la base. Les gouvernements fournissent appui et conseils.

Leadership : Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sont fermement engagés dans le RRPC. Les partenaires appuient la promotion du RRPC, la surveillance constante des rivières désignées, de même que l'exploitation et la gestion à long terme des rivières patrimoniales dans leur territoire.

Collaboration et partenariat : Le RRPC s'emploie à informer, à inspirer et à faire participer les Canadiens pour qu'ils s'approprient le patrimoine fluvial canadien et contribuent à sa préservation. L'éducation, la sensibilisation et l'action sont indispensables à une gérance fructueuse et à une saine gestion des rivières.

Intégrité : Les cours d'eau du réseau sont désignés et gérés dans le respect des valeurs patrimoniales et des lignes directrices établies par la Commission des rivières du patrimoine canadien. Le RRPC juge importantes les connaissances scientifiques et traditionnelles.

Durabilité : Le RRPC reconnaît que des cours d'eau salubres sont indispensables à la vie sur terre. Une gestion fructueuse des rivières doit en protéger la salubrité pour que les générations actuelles et futures profitent de tout l'éventail des avantages écologiques, économiques et sociaux qu'elles offrent.

VISION

NOUS VOYONS UN RÉSEAU DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN QUI SERT DE MODÈLE DE GÉRANCE – UN MODÈLE QUI INCITE LA SOCIÉTÉ À APPRÉCIER LE PATRIMOINE DES RIVIÈRES ET DES COLLECTIVITÉS RIVERAINES, PARCE QU'ELLES SONT DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE L'IDENTITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA QUALITÉ DE VIE.

PRIORITÉS

1. **Créer un réseau complet et représentatif qui reconnaît le patrimoine fluvial du Canada.**
2. **Conserver les valeurs naturelles, culturelles et récréatives, ainsi que l'intégrité.**
3. **Inciter les partenaires à maximiser l'éventail des avantages que procure le programme des rivières du patrimoine canadien.**
4. **Favoriser l'excellence dans la gestion des rivières.**

UNIR LES COLLECTIVITÉS
RÉSEAU FLUVIAL MARGAREE-LAC AINSLIE, NOUVELLE-ÉCOSSE

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE FAVORISENT UNE GESTION CONCERTÉE DES COURS D'EAU QUI UNIT LES COLLECTIVITÉS.

FAIRE PARTICIPER LES NOUVEAUX CANADIENS ET LES JEUNES
RIVIÈRE HUMBER, ONTARIO

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE FONT PARTICIPER LES NOUVEAUX CANADIENS ET LES JEUNES À L'ÉDUCATION, À LA CONSERVATION ET AUX LOISIRS.

CADRE STRATÉGIQUE

Le cadre stratégique à l'œuvre
Les objectifs et les résultats décrits dans le présent cadre stratégique seront atteints et obtenus par le truchement d'un plan de mise en œuvre qui mettra la priorité sur les résultats, définira des cibles claires et précisera les mesures à prendre pour atteindre ces cibles.

PRIORITÉ 1 : CONSTITUER UN RÉSEAU COMPLET ET REPRÉSENTATIF, QUI COMMÉMORE LE PATRIMOINE FLUVIAL DU CANADA

Depuis ses débuts en 1984, le RRPC a pour principal objectif de créer et de maintenir un réseau des rivières du patrimoine canadien qui commémore les meilleurs éléments du patrimoine fluvial canadien. Le RRPC ne sera peut-être jamais vraiment complet, mais les 41 rivières qui en font déjà partie le rapprochent de sa taille idéale.

OBJECTIF :

D'ici 2018, il existera un réseau complet de rivières du patrimoine canadien représentant la gamme entière des valeurs naturelles, culturelles et récréatives importantes pour les Canadiens.

RÉSULTATS :

a) **Définition et compréhension des éléments d'un réseau complet et représentatif des rivières exceptionnelles du Canada.**

b) **Perfectionnement des critères et des politiques pour appuyer la désignation de nouvelles rivières qui s'intégreront au RRPC.**

c) **Exploitation des possibilités de renforcement du RRPC par la mise en candidature de rivières exceptionnelles d'importance nationale qui valorisent le réseau.**

d) **Politiques du RRPC, ampleur et nature de la participation des gouvernements correspondant aux besoins du réseau et appuyant la mise en œuvre efficace du programme.**

Pour véritablement représenter tout le patrimoine fluvial du Canada, nous devons comprendre quelles valeurs sont représentées par les rivières actuelles du patrimoine et quelles lacunes il faut combler. Certaines de ces lacunes peuvent être de nature thématique, tandis que d'autres peuvent être de nature géographique. Il est également important de déterminer comment procéder dans le cas de rivières qui sont clairement d'importance nationale, mais qui ne correspondent pas exactement aux critères de planification.

Le RRPC dispose de ressources limitées et évolue naturellement vers la promotion, la surveillance et la gestion des désignations existantes. Les nouvelles mises en candidature au RRPC devront être axées sur les ajouts les plus probants au réseau. Il faudra à la fois utiliser constamment les cadres thématiques nationaux des valeurs du patrimoine naturel et culturel, et examiner en toute équité les intérêts du public et de chacune des instances qui présentent une candidature.

La commémoration des rivières ne se limite évidemment pas au RRPC. On trouve certains des meilleurs exemples de gérance des cours d'eau dans des rivières d'importance régionale qui ne correspondent pas toujours aux critères du RRPC. Comme le RRPC vise globalement à faire valoir la conservation, il peut jouer un rôle dans d'autres initiatives qui visent à reconnaître ces rivières et leurs intendants.

PRIORITÉ 2 : CONSERVER LES VALEURS NATURELLES, CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES, DE MÊME QUE L'INTÉGRITÉ DES RIVIÈRES DÉSIGNÉES DU PATRIMOINE CANADIEN

OBJECTIF :

D'ici 2018, toutes les rivières désignées seront activement et efficacement gérées et surveillées.

RÉSULTATS :

a) **Gestion des rivières fondées sur des recherches et des connaissances de grande qualité.**

b) **Élaboration et diffusion d'outils de gestion des rivières.**

c) **Existence, pour toutes les rivières désignées, de plans de gestion efficaces.**

d) **Gestion et surveillance des rivières en vue du maintien ou du renforcement des valeurs pour lesquelles elles ont été mises en candidature.**

e) **Rapport annuel des diverses instances sur l'état des rivières du patrimoine; large diffusion et utilisation de cette information et d'autres mesures du rendement pour une amélioration continue.**

La désignation des rivières du patrimoine reconnaît un ensemble de valeurs patrimoniales exceptionnelles et l'engagement d'une collectivité fluviale à préserver la rivière en question. Dans le contexte du Réseau des rivières du patrimoine canadien, la gestion des rivières reflète une éthique de gérance responsable qui contribue au maintien des valeurs qui ont mené à la désignation des rivières. La désignation d'une rivière du patrimoine n'impose pas un nouvel ensemble de règles, mais elle signifie souvent qu'on s'attend à ce que les organismes officiels de gestion et les utilisateurs de la rivière lui portent un soin particulier. Pour cette raison, il est important d'adopter, pour assurer l'intégrité du RRPC, une méthode souple et efficace de gestion et de surveillance des rivières.

La conservation des valeurs patrimoniales s'effectue à deux niveaux dans le RRPC. Le premier est celui des politiques et des instruments nationaux qui appuient le programme, et le deuxième englobe les activités particulières à chacune des rivières, qui correspondent à un document approuvé de désignation. Les documents de désignation (souvent appelés plans de gestion) décrivent les valeurs patrimoniales d'une rivière et la façon dont elles seront maintenues, conformément aux objectifs du RRPC.

Les rivières changent constamment. Au fil du temps, les menaces qui pèsent sur elles, leurs difficultés et leurs possibilités ne cessent de changer. Pour rester efficace, le RRPC ne peut se permettre de stagner dans la gestion et la surveillance des rivières. Il faut adapter aux besoins de la rivière les instruments et les activités utilisés pour en conserver le patrimoine. Une saine prise de décisions doit se fonder sur des recherches récentes et de qualité. Des plans de gestion adaptés et pratiques doivent guider les mesures de conservation efficaces. Le partage des connaissances entre les collectivités des rivières du patrimoine favorise la mise au point d'outils novateurs.

Surtout, la gestion active du RRPC veut dire donner aux organismes communautaires qui jalonnent les rivières du patrimoine le pouvoir d'agir et les appuyer en ce sens. Le fait de surveiller le changement ainsi que d'évaluer et de partager les succès obtenus dans le cadre des plans de gestion inspire confiance aux collectivités fluviales et incite les générations futures à s'engager dans le maintien de la salubrité des rivières et de l'intégrité de leurs valeurs patrimoniales.

Plus important encore, la gestion active du RRPC veut dire donner aux collectivités qui jalonnent chacune des rivières patrimoniales des moyens d'agir.

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CONSERVENT LES VALEURS CULTURELLES, NATURELLES ET RÉCRÉATIVES QUI AMÉLIORENT LE TOURISME DURABLE.

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE TISSENT DES LIENS SPIRITUELS AVEC L'ENDROIT.

PRÉSENTER LE CANADA AU MONDE
RIVIÈRE NAHANNI-SUD, TERRITOIRES DU NORD-OUEST

LE RÉSEAU DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN EST UN MODÈLE DE CONSERVATION DES COURS D'EAU RECONNU À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE.

Les qualités exceptionnelles et visionnaires du RRPC intéressent de nombreuses personnes. Ceux et celles qui travaillent en étroite collaboration avec le programme des rivières du patrimoine canadien en viennent à comprendre la valeur durable de son approche basée sur la concertation pour la gérance des rivières.

PRIORITÉ 3 : FAIRE PARTICIPER LES COLLECTIVITÉS ET LES PARTENAIRES AFIN DE MAXIMISER TOUT L'ÉVENTAIL DES AVANTAGES QUE PROCURE LE PROGRAMME DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN.

En parlant du RRPC, un défenseur des rivières a déjà dit : « Je sais que c'est un club auquel je veux appartenir, mais je ne sais pas trop pourquoi ». Cette opinion au sujet du RRPC est courante, non seulement chez les gestionnaires des rivières, mais aussi chez de nombreuses personnes qui vivent à proximité d'une rivière canadienne qu'ils affectionnent particulièrement.

Les qualités exceptionnelles et visionnaires du RRPC intéressent de nombreuses personnes. Ceux et celles qui travaillent en étroite collaboration avec le programme des rivières du patrimoine canadien en viennent à comprendre la valeur durable de son approche basée sur la concertation pour la gérance des rivières. Toutefois, de nombreux Canadiens tiennent encore pour acquis les rivières et ne connaissent pas bien l'ampleur du patrimoine fluvial du Canada et son importance pour la prospérité soutenue de nos collectivités et de notre pays.

La Commission et les partenaires gouvernementaux du programme jouent un rôle important dans la promotion et la diffusion du programme, mais ils ne peuvent le faire seuls. Le programme s'appuie sur l'engagement continu de nombreuses personnes, collectivités et organisations de gestion des rivières qui sont les pierres angulaires du RRPC. Tous ces groupes peuvent devenir des leaders en communiquant et en réalisant les objectifs du programme. L'industrie peut venir en aide à des initiatives du programme, ce qui lui profitera et bénéficiera aussi aux rivières.D'autres partenaires gouvernementaux peuvent également participer avec le RRPC à la réalisation d'entreprises communes.

Le RRPC est un programme fascinant, et l'engagement des citoyens et des intendants des rivières de tout le pays est la clé de son succès. Pour mettre à profit l'intérêt des gens et créer des partenariats solide, le RRPC doit mieux se faire connaître du public et créer une impression favorable et durable qui incite à la participation. Il ne suffit pas cependant de créer une image publique favorable. Les partenaires potentiels doivent comprendre les avantages de leur participation et la façon dont leurs actions mèneront à la réussite.

OBJECTIF :

D'ici 2018, le Réseau des rivières du patrimoine canadien sera appuyé par divers partenariats officiels et officieux qui favoriseront la mise en œuvre du programme du RRPC et assureront les avantages d'une gestion responsable des rivières pour l'environnement et la société.

RÉSULTATS :

a) **La société comprend et soutient le RRPC, et reconnaît que tous les Canadiens profitent de l'utilisation durable des rivières et en partagent la responsabilité.**

b) **Le RRPC, les politiques et les programmes gouvernementaux connexes appuient les partenariats stratégiques clés.**

c) **Les partenaires apprécient le RRPC, et diverses sources de financement et ressources l'appuient.**

d) **Les collectivités riveraines et leurs résidants créent des liens solides avec les rivières du patrimoine, et se soucient de la conservation de leur patrimoine.**

e) **On établit un lien entre le RRPC et des initiatives complémentaires hautement prioritaires d'autres organismes et organisations, par exemple la préservation de l'eau et des ressources patrimoniales du Canada, la promotion de la santé, de la bonne condition physique et de la qualité de vie, de même que la mise en valeur des avantages socioéconomiques par le tourisme et d'autres moyens.**

PRIORITÉ 4 : FAVORISER L'EXCELLENCE EN GESTION DES RIVIÈRES

Compte tenu de ses 25 années et plus d'existence, le RRPC est reconnu et hautement apprécié en tant que défenseur de la reconnaissance du patrimoine et instigateur d'un réseau national des rivières. Les rivières qui forment le réseau représentent le meilleur du patrimoine fluvial canadien, mais elles témoignent également de la véritable excellence en gestion des rivières. Certaines ont acquis une notoriété internationale, tandis que d'autres ont permis, dans l'anonymat, de trouver des solutions novatrices à des problèmes locaux et régionaux complexes.

Les conférences sur le patrimoine fluvial du Canada sont peut-être le meilleur exemple de la façon dont le RRPC réussit à servir toutes les rivières et à répondre à leurs besoins d'ensemble. La conférence triennale réunit un groupe international de gestionnaires, de défenseurs, de chercheurs et de partenaires gouvernementaux dans un contexte qui devient une source d'inspiration pour les participants et souligne la place des rivières dans nos vies.

En tant que dépositaire d'information et source de connaissances spécialisées, le RRPC est une ressource considérable pour tous les gestionnaires de rivières. En étendant son influence au-delà de la famille des rivières du patrimoine canadien, le RRPC continuera d'apporter une contribution précieuse à la protection des rivières au Canada et ailleurs dans le monde, de même qu'aux plaisirs qu'elles procurent.

OBJECTIF :

D'ici 2018, le RRPC jouera un rôle important dans la promotion et l'appui d'une gestion efficace de toutes les rivières, élément essentiel d'un mode de vie durable.

RÉSULTATS :

a) Le RRPC est un modèle international de conservation concertée et un centre d'éducation sur les bassins hydrographiques.

b) De nouvelles initiatives sont mises en place pour cibler et diffuser : les pratiques exemplaires et les histoires de réussite en gestion des rivières; les rivières qui possèdent des valeurs patrimoniales provinciales, régionales ou locales exceptionnelles; les collectivités fluviales dont la gérance aux fins de conservation est exceptionnelle.

c) Il existe un réseau inclusif et accessible d'information et d'aide qui favorise la conservation et la gérance des rivières.

d) Il existe des outils et des connaissances qui permettent aux citoyens, aux collectivités et aux défenseurs des rivières intéressés de jouer un rôle important dans la gestion durable des rivières.

e) Les gestionnaires des rivières de tout le Canada appuient la vision décrite dans le plan stratégique du RRPC 2008-2018 et jouent un rôle actif dans la réalisation de ce plan.

TISSER DES LIENS DANS LES COLLECTIVITÉS URBAINES
VOIE NAVIGABLE RIDEAU, ONTARIO

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CRÉENT DES LIENS ENTRE LES CANADIENS DES MILIEUX URBAINS, L'HISTOIRE ET LA NATURE.

AMÉLIORER LA SANTÉ PUBLIQUE
FLEUVE FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE FAVORISENT LA PROTECTION DES RESSOURCES HYDRIQUES ET AMÉLIORENT LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DU PUBLIC.

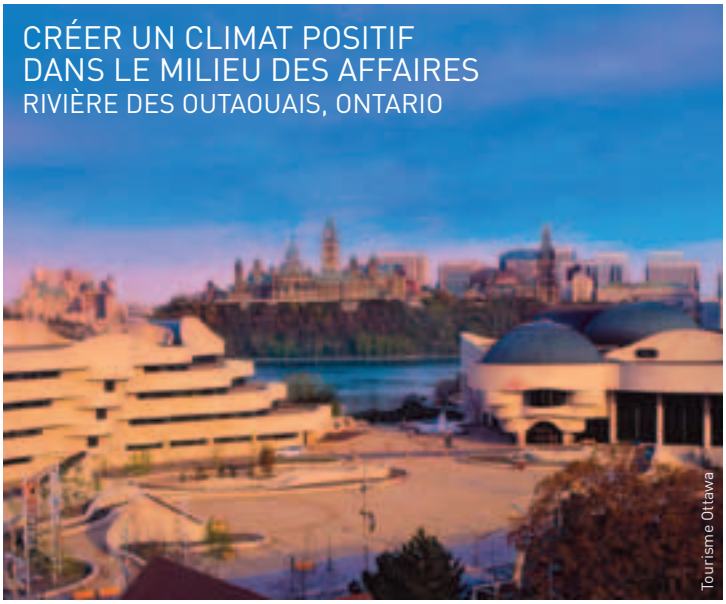

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE OFFRENT DES AVANTAGES SOCIOÉCONOMIQUES GRÂCE AUX POSSIBILITÉS D'AFFAIRES ET DE TOURISME.

LES RIVIÈRES DU PATRIMOINE COMMÉMORENT LES RESSOURCES CULTURELLES ET LES TRADITIONS ET CONTRIBUENT À LEUR PRÉSERVATION.

FAIRE VALOIR LE RRPC

Résolue à offrir avec transparence, efficacité et responsabilité un leadership visionnaire, la Commission supervise l'élaboration et l'exploitation du RRPC grâce à un plan stratégique de 10 ans, appuyé par une participation considérable du public.

L'administration du RRPC est la responsabilité de la Commission des rivières du patrimoine canadien, qui se compose de membres nommés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Résolue à offrir avec transparence, efficacité et responsabilité un leadership visionnaire, la Commission supervise l'élaboration et l'exploitation du RRPC grâce à un plan stratégique de 10 ans, appuyé par une participation considérable du public. Un plan de travail approuvé par la Commission décrit en détail les priorités ainsi que les mesures qui seront prises pour mettre en œuvre les orientations du plan stratégique.

Parcs Canada, en tant qu'organisme fédéral responsable du RRPC et par l'entremise d'un secrétariat exploité au nom de la Commission, fait valoir le réseau à l'échelle nationale et internationale en préconisant une gérance responsable des rivières et des eaux de même que des initiatives connexes de conservation, d'éducation, de loisirs et de tourisme. Dans ce rôle national de leadership, Parcs Canada apporte également une aide financière et technique importante aux provinces et aux territoires qui préparent des études et des plans liés à la mise en candidature, à la désignation et à la surveillance des rivières du RRPC.

La mise en place d'un soutien financier stable et généralisé est indispensable à la viabilité à long terme du RRPC. Le leadership financier fédéral, assuré par l'entremise de Parcs Canada, est essentiel au renouvellement du programme. Les gouvernements provinciaux et territoriaux continuent de participer de manière essentielle au RRPC en assumant les coûts d'exploitation et de gestion à long terme des rivières désignées sur leur territoire. Il faut également examiner la possibilité d'instaurer des mécanismes novateurs additionnels de production de recettes et de nouvelles sources de financement.

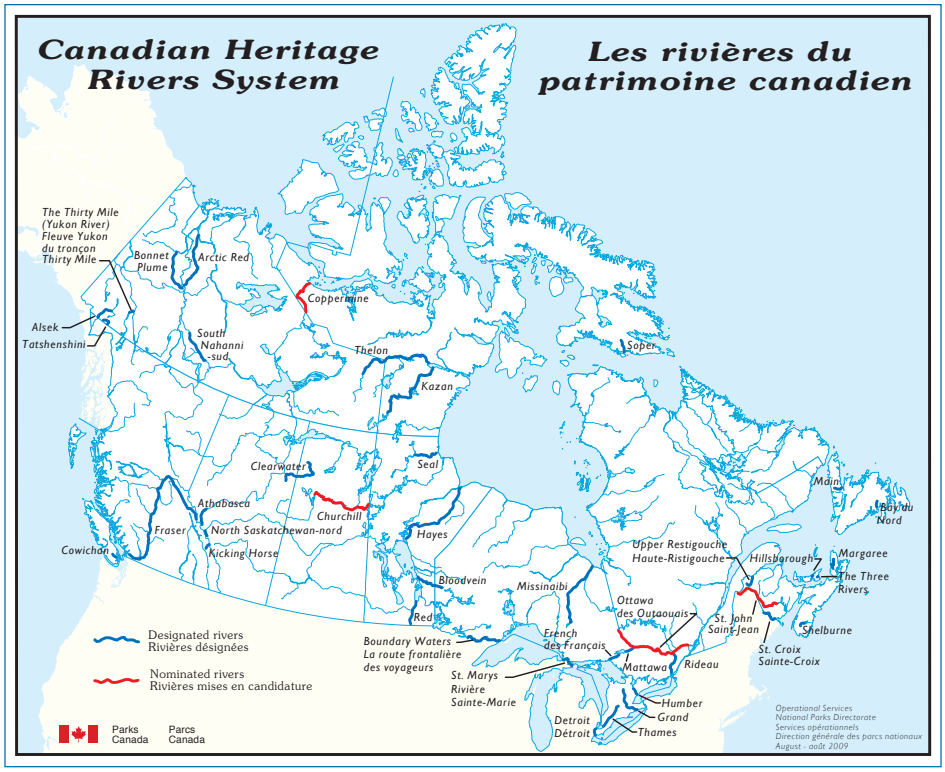

Rivières désignées	Province/Territoire (Parc)	Date de désignation	Longueur (km)
des Français	Ontario (PP Rivière des Français)	Février 1986	110
Alsek	Yukon (PN Kluane)	Février 1986	90
Nahanni Sud	Territoires du Nord-Ouest (réserve de PN Nahanni)	Janvier 1987	300
Mattawa	Ontario (PP Mattawa et PP Samuel de Champlain)	Janvier 1988	76
Athabasca	Alberta (PN Jasper)	Janvier 1989	168
Saskatchewan-Nord	Alberta (PN Banff)	Janvier 1989	49
Kicking Horse	Colombie-Britannique (PN Yoho)	Janvier 1990	67
Kazan	Nunavut	Juillet 1990	615
Thelon	Nunavut (Réserve faunique Thelon)	Juillet 1990	545
Ste-Croix	Nouveau-Brunswick	Janvier 1991	185
Yukon – tronç Thirty Mile	Yukon	Janvier 1992	48
Seal	Manitoba	Juin 1992	260
Soper	Nunavut (PT Katannilik)	Juin 1992	248
Arctic Red	Territoires du Nord-Ouest	Septembre 1993	450
Grand	Ontario	Janvier 1994	627
Route frontalière des voyageurs	Ontario (PP La Vérendrye/Quetico/de la rivière Pigeon)	Septembre 1996	250
Hillsborough	Île-du-Prince-Edouard	Janvier 1997	45
Shelburne	Nouvelle-Écosse	Juin 1997	53
Bonnet Plume	Yukon	Février 1998	350
Haute-Ristigouche	Nouveau-Brunswick	Février 1998	55
Bloodvein	Manitoba/Ontario (PP Atikaki/Woodland Caribou]	Juin 1998	306
Margaree	Nouvelle-Écosse	Juin 1998	120
Fraser	Colombie-Britannique	Juin 1998	1 375
Humber	Ontario	Février 1999	100
Rideau	Ontario (voie navigable Rideau)	Février 2000	202
Thames	Ontario	Février 2000	273
Ste-Marie	Ontario	Février 2000	125
Détroit	Ontario	Février 2001	51
Main	Terre-Neuve-et-Labrador	Février 2001	57
Clearwater	Alberta, Saskatchewan (PP Clearwater River]	Octobre 2003	326
Cowichan	Colombie-Britannique	Octobre 2003	47
Missinaibi	Ontario (PP Missinaibi)	Mai 2004	501
Tatshenshini	Yukon	Mai 2004	45
The Three Rivers	Île-du-Prince-Édouard	Mai 2004	73
Bay du Nord	Terre-Neuve (rés. de PSP Bay du Nord)	Août 2005	75
Hayes	Manitoba	Août 2005	590
Rouge	Manitoba	Juin 2007	175
		Total en km des 37 rivières désignées :	9 032

Rivières désignées	Province/Territoire (Parc)	Date de désignation	Longueur (km)
Coppermine	Nunavut	Juin 2010	450
Outaouais	Ontario	Juin 2010	590
Saint-Jean	Nouveau-Brunswick	Mai 2012	400
Churchill	Saskatchewan	Juin 2014	487
		Total en km des 4 rivières mises en candidature :	1 927
		Total en km des 4 rivières mises en candidature et des 37 rivières désignées :	**10 959**

Canadian Heritage Rivers System

Le Réseau des rivières du patrimoine canadien

Réseau des rivières du patrimoine canadien
a/s de Parcs Canada
Ottawa, Canada K1A 0M5
Téléphone : 819-994-2913
Télécopieur : 819-953-4704
Site Web : www.chrs.ca